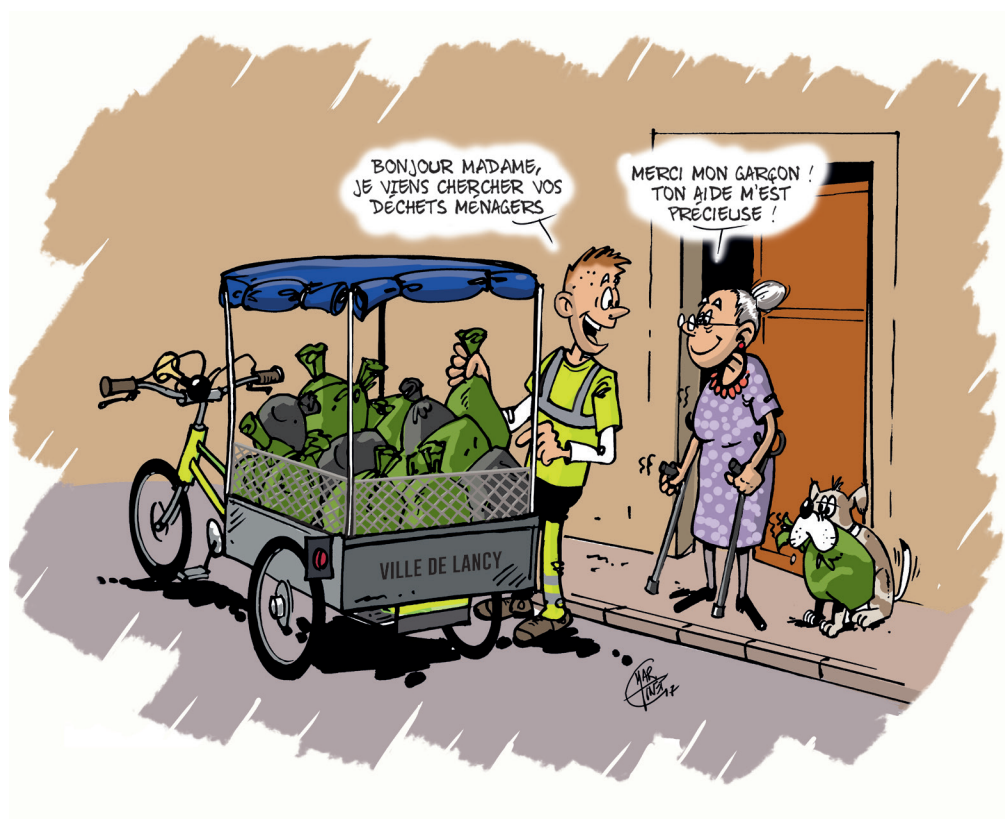


ALLÔ, TRI-PORTEUR !

Un vélo-remorque «voirie» électrique au service
des personnes à mobilité réduite.



WWW.LANCY.CH

Ville de Lancy



Dans le cadre de sa politique de gestion des déchets, la Ville de Lancy propose une prestation de proximité nommée « Allô, tri-porteur ! ».

Comment ça marche ?

Des jeunes « ambassadrices et ambassadeurs voirie » recrutés via la structure lancéenne d'insertion professionnelle Contact Emploi Jeunes, sillonnent la commune au moyen d'un vélo-remorque électrique afin de collecter les déchets ménagers sur le pas de la porte des personnes inscrites pour les déposer ensuite dans les points de récupération.

À qui est destinée cette prestation ?

« Allô tri-porteur » est une prestation destinée aux personnes à mobilité réduite (de façon momentanée ou durable), qui ne peuvent pas se rendre seules dans les éco-points communaux ni compter sur l'aide de leurs proches pour déposer leurs déchets ménagers.

Cette prestation vous intéresse ?

Toute personne souhaitant bénéficier de ce service est invitée à prendre contact avec le Service des affaires sociales et du logement. Après analyse et acceptation de votre demande, vous serez intégré-e au planning de collecte dans les meilleurs délais.

Service des affaires sociales
et du logement

Tél. 022 706 16 66

sasl@lancy.ch

WWW.LANCY.CH

Ville de Lancy

